



Compte-rendu Commission sportive Régionale du lundi 18 mars 2024

Présent·e·s : Valérie PENEL, Marie-Thérèse ANGEE, Alain BERTRAND, Didier BRASA, Robert MEBARKI, Gérard MARTIN, Pierre FREYCENET, François DANIEL, Jérôme DUVAL, Olivier BOISSOT, Franck JAMES, Carine BABONNEAU

Excusé·e·s : Stéphane HAYEZ

LITIGES CHAMPIONNAT REGIONAL PAR EQUIPES

Journée 16 – 09 mars 2024

R3M poule 6 → Equipe ENT ISSEENNES / CHATILLON 3 – Forfait

Décision de la CSR : 28 / 00 0/3

Pénalité financière : 32€

LITIGES CHAMPIONNAT DE PARIS

Journée 3 – 01 mars 2024

D2 poule 15 → Equipe ORLY AS 2 – Forfait

Décision de la CSR : 00/45 0/3

Pénalité financière : 32€

DIVERS

- Mail de Sporting 20 – Réclamation amende 8€ (pas de feuille de rencontre PDF)
La commission sportive maintient la pénalité de 8€
- Compétition INTERCLUB supprimée
La commission sportive demande au conseil de ligue la suppression de cette compétition
- Organisation des poules 24/25 le 5/07
La commission sportive confirme cette date
- Demande des CTD concernant les interdépartementaux (suppression des doubles pour les poussines et passer à trois joueuses)
La commission sportive vote pour la suppression des doubles, et valide la demande des CTD.

Franck JAMES
Président de la CSR